BULLETIN MUNICIPAL DE LOCTUDY

JANVIER 1991

Loctudy : carénage à marée basse.
C'était avant l'ouragan de 1987

Terrassements - Goudronnage de Cours
Allées - Parkings

Les Bitumes Bigoudens

DEVIS GRATUITS

Kerbernès - Larvor
29750 LOCTUDY - Tél. 98.87.57.81

MARBRERIE
FUNERAIRE
CHEMINEES

ARTISANS MARBRIERS GRANITIERS GRAVEURS DU FINISTERE

ARTICLES FUNERAIRES

Y. DANIEL

318, rue des Primevères
ST-GUENOLE
98.58.60.69

7, rue Gal-de-Gaulle
LOCTUDY
98.87.91.45

CHANTIER PICHAVANT
PONT-L'ABBE
Tél. : 98.82.30.43

VENTE BATEAUX
NEUFS
OCCASIONS

ACCASTILLAGE
DIFFUSION

ACCASTILLAGE
MATERIEL

EVINRUDE
ETAP
KIRIE
EIDER marine
Jeanneau

REPARATION
ENTRETIEN
HIVERNAGE
MANUTENTION

Tél. : 98.87.01.41

SOMMAIRE

AVANT PROPOS

- Voeux du maire p.1
- Elus municipaux p.1

AUJOURD'HUI

- Données numériques p.2
- Nos rues et nos places p.2
- Idées des Loctudystes p.2

OPPOSITION

- Remarques p.3
- Pas question de baisser les bras p.3

EN VILLE

- 24 courtes rubriques sur les événements en ville p.4,5

EN MAIRIE

- Finances p.5
- Questions sociales p.6
- Urbanisme p.6
- Culture et loisirs p.6

TRIBUNE LIBRE

- Chômage p.7
- Eau p.8

ETAT CIVIL p.9

LE MOT DU MAIRE

Pour la fin de l'année 1990; voici un autre bulletin municipal qui évoque le Loctudy d'aujourd'hui avec quelques perspectives sur demain.

Puisque nous voilà dans la période des fêtes, ma pensée de maire se tourne vers ceux qui ont le plus besoin d'amitié et de courage : handicapés, personnes seules ou âgées, chômeurs en attente de jours meilleurs et tous ceux que la maladie ou le deuil ont frappés.

Mes vœux s'adressent aussi à notre ville de Loctudy et à l'heureux achèvement des réalisations en cours.

A tous, je souhaite une Bonne Année en vous assurant de mon dévouement.

Joël ANDRO
maire

ELUS MUNICIPAUX

Plusieurs personnes ont regretté que, dans le précédent bulletin la photo des élus municipaux ne soit pas reproduite en regard de leur liste.
Voici donc la photo prise le 27 mars 1989, jour de l'élection du maire pour son 2ème mandat.

1er rang : au centre Joël Andro, maire.
A sa droite, au plus près Auguste Volant, premier adjoint, puis Yves Bernard, Claudine Billon, René Pierre Chever, Guy Laurent. A sa gauche, au plus près Jean-Jacques Le Lay, puis Jean-Louis Stéphan, Roger Tanniou, Philippe Havret.

2ème rang de gauche à droite : Michel Cornec, Gilles Le Dreau, Lucie Derrien (remplacée en 1990 par Jocelyne Le Cloarec), Stanislas de Chantérac, Florence Le Roux, Germaine Le Brun, Théo Perrot, Jean Stéphan.

3ème rang de gauche à droite : Noël Carval, Yves Henaff, Dominique Lucas, Marie Goascoz, Emile Autret, Henri Tirilly, Louis Le Roux, Guylène Autret, Corentin Biger.

AUJOURD'HUI

Données numériques

Quelques chiffres pour bien connaître Loctudy.
- Etendue : 1.273 hectares
- Réseau routier : communal : 39 km ; rural : 20 km.
- Longueur des côtes : 9 km 5.
- Qualité bactériologique de l'eau de baignade : bonne sur toutes les plages. (Sept points de surveillance).

Chiffres INSEE du recensement

	1990	1982	1975
Population totale	3644	3560	3544
Population agglomérée	-	3010	3072
Population éparse	-	550	472
Nombre d'immeubles	-	2470	1886
Nombre de résidences principales	1478	1320	1231
Nombre de résidences secondaires	1471	1179	708
Nombre de logements vacants	41	71	98

- Le port de pêche avec ses 140 bateaux, dont 35 hauturiers, fait travailler 420 marins et 170 employés de marée.

Statistiques sur la pêche

ANNEE	TONNAGE	VALEUR
1988	9035 tonnes	143 348 000 F
1989	8536 tonnes	159 644 000 F
1er janvier	par rapport à la même période de 1989	
au 30.09.90	4,55 % de mieux	9,03 % de mieux

A titre comparatif, notons que la Méditerranée ne fournit en tout, par an, que quelques 35.000 tonnes de poisson.

NOS RUES ET NOS PLACES

A la suite du conseil municipal du 18 février 1990 un certain nombre de nos rues et places ont reçu un autre nom. Il convient de le rappeler.

a) *Changements d'appellations :

ancienne appellation

- Impasse des Douarnenistes
- Route du Pont
- Rue Montcalm
- Rue des Ecoles
- Impasse de l'Eglise
- Rue de la Plage

nouvelle appellation

- Impasse de Kérizur
- Rue de Tréguido
- Rue de Kervilzic
- Rue de Poulpeye
- Impasse de Kergroëz
- Rue de Langoz

b) *Dénomination de rues, places, impasses et résidences :

- De la Rue de Tréguido à Poulal : Route du Ster.
- L'Impasse près de la Résidence de Lodonnec : Hent Feunteun ar Goucou.
- De Pontual à Kérillan : Rue de Kervélégan.
- De la Rue de Kervélégan vers Ezer : Istrevet ar Baranez.
- Dans le Lotissement PERON à Ezer, de la V.C. no2 à la dune : Rue des Glénan.
- La voie du Lotissement de l'Institut de France à partir de la Rue de Poulpeye : Impasse – de Poulpeye.
- La voie du lotissement Durand-Péron donnant sur la rue de Penlann : Impasse de Penlann.
- La voie du lotissement Durand-Péron donnant sur la rue de Kareck-Hir : Impasse de Kareck- Hir.
- La voie de desserte des logements locatifs dans le lotissement de Pratouarc'h : Rue du 19 mars 1962.
- Le parking à l'entrée du Bourg : Place de la Liberté.
- La Place de l'actuelle mairie : Place des Anciens Combattants.
- La Place donnant sur la Rue de Poulpeye : Place Saint-Tudy.
- Le parking situé rue de Langoz : Square de la Cale.
- Le chemin piétonnier de la rue du Dourdy vers Kérillis : Hent ar Meilliou.
- Le lotissement Pouliquen-Abgrall : Résidence du Pradigou.
- Le lotissement de Gestas : Résidence de Glévian.
- Le lotissement Le Bec donnant sur la Rue de Kergall : Résidence de Méjou Kergall.
- Le lotissement Manceaux : Résidence de Kérandouret.

IDEES DES LOCTUDYSTES

Face au guichet, dans la mairie, a été placée une boîte aux lettres avec l'inscription : VOS IDEES SUR LOCTUDY.

Vous pouvez y déposer par écrit toutes vos remarques ou suggestions ayant un intérêt collectif. Indiquez vos noms et adresse.

On vous répondra. Soyons constructifs ensemble.

OPPOSITION

PAS QUESTION DE BAISSER LES BRAS

La reparution du bulletin municipal répond au souhait que de nombreux loctudystes formulaient. Nous nous en réjouissons.

La rédaction de cet article intervient dans un moment de grande turbulence de la vie municipale. La séance du conseil municipal du 31 octobre, n'a pas fini de faire des vagues. Les communistes ont été de fervents défenseurs du port de plaisance comme ils l'avaient été, auparavant du port de pêche. Cependant leur représentant a voté contre le projet d'extension présenté par la municipalité. Nous jugeons en effet ledit projet extrêmement flou du côté du financement et partageons la légitime inquiétude des contribuables. Nous nous réservons la possibilité d'expliciter, par d'autres voies, notre point de vue.

Au sein du conseil municipal nous nous sommes fixés deux objectifs prioritaires :

1 – Développer l'économie afin de favoriser les créations d'emploi.

2 – Profiter de toutes les occasions qui nous sont offertes pour promouvoir une certaine forme de démocratie qui consiste à faire prendre en mains leurs propres intérêts par les gens eux-mêmes.

Avril 1985. La section P.C.F. de Loctudy est à l'initiative d'un débat concernant le développement du port de pêche et la création d'un port de plaisance.

Aujourd'hui que les travaux du port de pêche sont terminés, nul ne conteste sa réalisation. Le port de plaisance est en chantier. Malgré les interrogations qui se posent, nous continuons à penser que c'est un atout considérable pour Loctudy et que le projet est financièrement viable, à condition que le financement soit clairement défini au départ et ensuite adopté en toute connaissance de cause, alors que c'est l'inverse qui se produit.

Mai 1990. Le syndicat CGT des marins de Loctudy, lors d'un débat public, fait part de ses propositions concernant l'aménagement du port de pêche et la construction d'un «slipway». Nous sommes favorables à ces propositions et le ferons savoir à M. le maire, représentant le conseil municipal au conseil portuaire.

Soucieux de l'environnement et du cadre de vie nous attachons une grande importance au plan d'urbanisation de Loctudy. A la réunion du C.M. du 28 octobre 1989 le conseiller P.C.F. avait proposé qu'une étude soit entreprise pour prévoir le développement harmonieux de la commune, qui tienne compte des zones d'activités, (zone artisanale - bourg - ports) des lieux de rencontre (stades - écoles - tennis - maison de la culture - maison de retraite - plages...) des moyens de communications (routes) et aussi des futures activités économiques ou culturelles. Cette proposition fut adoptée et un crédit de 400.000 F. voté pour sa réalisation. Un an s'est écoulé, aucune information n'est parvenue aux élus. Cet exemple, après bien d'autres, illustre bien le disfonctionnement des instances municipales à Loctudy, ce qui ne laisse pas d'inquiéter les administrés.

Malgré la période critique que nous traversons, avec l'aide de la population, nous pouvons surmonter les difficultés et faire que Loctudy continue son développement dont, pensons-nous, nous pourrions mesurer les effets positifs dans les cinq prochaines années. C'est du moins le souhait que nous formulons.

En cette fin d'année notre pensée ira vers les plus démunis, ceux pour qui la vie est de plus en plus dure, ceux qui sont touchés par la maladie ou le chômage, en espérant qu'une lueur illumine leur avenir.

Meilleurs vœux. Bonne année.

Loctudy, le 3 novembre 1990
Guy LAURENT Conseiller Municipal P.C.F.

REMARQUES

Nous avons souhaité et voulu ce bulletin municipal, car nous considérons que l'information des citoyens est une des priorités dans une démocratie. Elle est donc nécessaire dans notre commune pour que la transparence éclaire les attentes et les choix de nos concitoyens. Nous lui souhaitons longue vie et nous y participerons dans le cadre de nos responsabilités comme conseillers municipaux, tant que sera respectée l'expression des minorités.

Nous pouvons aussi avoir une place dans la «tribune libre» dans laquelle nous interviendrons sur tous les problèmes de notre commune.

Aujourd'hui nous parlerons de la proposition d'ouverture qui avait été faite en début de mandat par M. le maire. Elle consistait à nous inviter à la réunion de la commission des adjoints, c'est-à-dire à la «grande commission» qui travaille sur les gros dossiers de Loctudy.

Après avoir été invités 2 fois, nous constatons que, depuis 1 an, tout se passe en secret entre 3 ou 4 personnes. Ce sont des méthodes d'un autre temps que nous avions dénoncées en proposant la concertation permanente entre les élus et la population grâce à des commissions extra-municipales.

Il est certain que cette politique des petits copains n'est pas la bonne.

L'ouverture proposée aurait dû prendre en compte la capacité et le droit de la minorité d'émettre des avis différents, tout en étant constructifs. Ceci n'a pas été accepté.

La commune représentée par la majorité élue vient de s'engager dans un processus de gros travaux. Nos possibilités financières pourront-elles suivre et ne faudra-t-il pas augmenter les impôts des loctudystes. Comment gérer d'une façon saine toutes ces structures afin de faire participer tous nos concitoyens ?

L'opposition.

UN SOUVENIR DE L'AVANT GUERRE

Les anciens se rappellent que dans la période 1920-1940, il y avait de la Cale au Bourg, 4 hôtels (Beau Rivage, Les Iles, Les Bains, Kérisit) et 20 cafés. Hors agglomération on comptait 30 cafés. La population de LOCTUDY en 1931 était de 3.157 habitants. Il faut préciser que les cafés n'étaient pas que des débits de boisson, mais aussi des boutiques vendant de la marchandise courante.
Isidore L'HELGOUALC'H a réalisé, pour le centre et pour la périphérie, deux schémas indiquant la position et le nom des familles qui tenaient ces petits commerces.

EN VILLE

A Loctudy il se passe aussi toujours quelque chose.

L'avant saison

Dans les 4 premiers mois de l'année, le syndicat d'initiative avait reçu plus de 1 200 lettres pour des locations ! Début juin, écoliers et pompiers avec plusieurs enfants handicapés qui le pouvaient, ont participé à une journée "Plages propres" tandis que maisons d'habitation et balcons ou terrasses se paraient de fleurs pour le concours traditionnel des maisons fleuries. Les constructions navales de Loctudy ont présenté un nouveau modèle "Le Galet"... et le Crédit Agricole a inauguré les nouvelles installations de l'agence.

●

Saint Tudy

La fête patronale du 13 mai a donné lieu aux réjouissances traditionnelles. Boutiques foraines, mais aussi concours de pétanque, de belote et de galoche. Les enfants, par catégorie d'âge, ont eu aussi leur part avec des courses diverses (en sac, à la patate, à l'oeuf...) qui ont garanti la bonne ambiance familiale.

●

Les touristes

Une bonne saison dit-on ! elle a commencé tôt, notamment parce que, cette année, les Allemands de Westphalie et Rhénanie étaient en vacances le 15 juin. Elle a fini tard, à cause d'une superbe météo qui n'a pas fait du bien aux agriculteurs. Le syndicat d'Initiative a enregistré le passage de plus de 5 200 personnes (au lieu de 3 800 en 1987).

●

Les plages

S'il y a eu cette année, pour les enfants, un Club des Canetons à Lodonnec et un Club des P'tits Bronzés à Langoz, on a vu partout des bronzés de tous âges.
Deux sympathiques CRS venus du Mans ont assuré la surveillance des plages et la prévention des accidents. Les estivants ont apprécié leur savoir-faire souriant : 80 brevets de natation ont été délivrés, 70 personnes soignées (dont 11 évacuées) 24 planchistes ramenés... et beaucoup de chiens éloignés. Malheureusement, rien n'a pu être fait contre l'accumulation des mégots sur le sable ! Fumeurs, pensez hygiène.

●

La musique

Le groupe «Cholestéroch» basé à Larvor, qui compose ses morceaux, s'est produit pour la fête de la musique dans plusieurs bars de la ville.
Y aura-t-il des musiciens aux carrefours de la ville pour la même fête de 1991 ?

Fête Bretonne

C'était le dimanche 5 août et ça a bien marché ! Cette année un programme soutenu par une forte publicité a été largement distribué. L'animation était assurée par le Cercle Mederien de Penhars et par les bagad Ar re Goz de Quimper, tous trois très appréciés.

●

Echouage

Un dauphin, probablement mort par noyade après capture par un engin de pêche, s'est échoué sur la grève entre Langoz et le port. Alerté par les pompiers, le Centre national d'études des mammifères marins est intervenu pour prélèvement et analyses des organes.

●

Les anciens

Le foyer du 3ème âge a droit aussi à ses jours de fête : journée portes ouvertes distrayantes et animées, mais aussi plusieurs excursions : Bénodet après visite du musée de musique mécanique, puis Lac de Guerlédan ; enfin plus récemment l'Abbaye de Daoulas et le Musée Océanopolis de Brest. Au Dourdy, le 7 Octobre, il y avait 228 anciens pour déjeuner. (134 femmes et 94 hommes).

●

Musée

Affluence record à Kérazan où s'est tenue de juin à septembre une brillante exposition de faïence. 1 200 visiteurs ont été recensés par les soins de M. Largier, nouvel administrateur de l'Institut de France et de Monsieur Le Cœur, régisseur du manoir.

●

Tourisme culturel

A l'initiative du Syndicat d'Initiative, plusieurs causeries et promenades, animées par Serge Duigou et ses collaborateurs, ont obtenu un grand succès. Elles avaient pour thème le Pays Bigouden ou les personnages pittoresques ayant séjourné dans la région de Pont-l'Abbé ainsi que les peintres qui y ont exercé leurs talents.

●

Concours de dessins

"Dessine nous la mer" était le thème proposé par le Syndicat d'Initiative aux enfants amateurs de dessins. 500 dessins ont été présentés au jury qui a primé les meilleurs avec des billets d'excursion, de cinéma... et des cirés ou K-ways pour le cas où il aurait plu.

Tennis -Club

A Glévian, la grande fête du tennis s'est déroulée du 29 juillet au 5 août pour le tournoi du dixième anniversaire, 445 participants ont été inscrits dont 31 joueurs de 2ème série. Au contexte très sportif, s'ajoutait la sympathique ambiance qui règne au club-house.

●

Anciens combattants

Courant septembre, un concours populaire de pétanque a été organisé par la FNACA qui a tenu à Loctudy le 28 octobre son 22ème congrès départemental.

●

Chien de défense

Les championnats de Bretagne du chien de défense ont eu lieu à Kermenhir les 22 23 septembre. Neufs chiens dont quatre de Loctudy ont subi les épreuves du brevet...et les spectateurs ont pu admirer le travail du "chien en blanc".

●

Fête Nationale

Pour le 14 juillet : feux d'artifice à Larvor comme d'habitude et à la plage de Langoz pour la première fois. Une superbe et longue soirée scandée par la "Lyre Bigoudène" de Ploneour et animée par les Sirènes de Loctudy, nos jeunes majorettes qui ont fait leur apparition ce jour là.

●

Cinéma

Pour cette saison 90, six cents billets de plus que l'an dernier ont été vendus. Les séances de "La gloire de mon père" ont eu lieu à guichets fermés.

●

Concerts

Trois concerts de musique classique ou religieuse ont été donnés en notre église romane où trompette et orgue sonnent admirablement.

●

Camping

Des Allemands, Anglais, Hollandais, Italiens, Espagnols (au total 260) et des Français, sont venus nombreux au camping municipal. On a compté près de 14 100 nuitées d'adultes et plus de 10 000 nuitées d'enfants. Mais les départs ont eu lieu plus tôt que les années précédentes.

4

Cercle Nautique

Composante principale de la vie sportive et touristique à Langoz, le CNL n'a manqué ni d'activités ni de brio.
Il a été associé à de nombeuses compétitions : tournoi international de l'Atlantique en Snipe, tour du Finistère en planche à voile, challenge départemental des catamarans et a organisé lui-même ses propres régates pour tous modèles de dériveurs. Le vent qui cette année, a parfois fait défaut, n'a pas empêché d'inconstestables résultats : Le Cercle s'enorgueillit d'avoir formé Claude Muzellec, champion du monde universitaire en planche à voile (Brest - septembre 90) et Charlotte Evenat championne de France benjamine sur Optimist (Piriac, juillet 90). A son actif aussi l'accueil en saison, pendant deux semaines, de stagiaires handicapés.
Les branches d'activités se répartissent entre Ecole de sport du samedi (35 élèves), régates sportives et Ecoles de voile (voile touriste, voile, scolaire, classes de mer, permis mer). Elles vont se développer en s'adaptant à la prochaine mise en service du port de plaisance.
Un coup de chapeau à Philippe Evenat, président sortant pour raisons professionnelles, que remplace Jean Aubron.

●

Ancien cimetière

Les tombes qui entourent l'église disparaissent peu à peu et les restes de ceux qui nous ont précédés s'en vont vers le nouveau cimetière.
Il se dit, ça et là, (bruits de source incontrôlée) que l'ancien cimetière deviendrait un parking. Position officielle ferme : il n'en est pas question.

Le dojo qui perce

Une très bonne année sportive avec des places en tête des compétitions interclubs et des résultats encourageants pour une première participation aux championnats départementaux. Les cours, selon les catégories, ont lieu les mardi, mercredi ou samedi après-midi au stade de Kergolven.

●

Distinction

Pour 33 années de dévouement au service de la Commune, M. de PENFENTENYO a reçu la médaille régionale départementale et communale de vermeil et a été fait maire-adjoint honoraire.
Un honneur bien mérité pour le fils du Général qui a bien suivi la trace de son père et beaucoup œuvré pour Loctudy.

ASL

L' ASL LOCTUDY a publié son programme de matchs en promotion d'honneur groupe "C" et deuxième division groupe "A". Il n'y a pas de temps à perdre pour s'entrainer.

Et finalement c'est la rentrée

Ecoles	Classes	Enfants	Directeur
Larvor	3	50	M. Bourdillon
Jules Ferry	3 maternelles 5 primaires	82 124	Mme Gloaguen M. Larzul
Saint-Tudy	4	86	Mme Souron-Wieamm remplaçante du Frère Jacques

EN MAIRIE

FINANCES

L'année1990 marque une nouvelle étape importante dans le développement de la Commune de LOCTUDY avec :

1) le lancement des travaux du port de plaisance et en même temps la création de budgets spécifiques tant en investissements qu'en fonctionnement.

2) la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) entre les communes de LOCTUDY et de PLOBANNALEC pour la réalisation d'une maison de retraite de 60 lits à LOCTUDY. Ceci a nécessité une participation financière de la part de la Commune de LOCTUDY, afin d'assurer le remboursement des crédits sollicités pour l'acquisition des terrains.

3) Dans le budget primitif 90 nous retrouverons les conséquences de notre remboursement anticipé de crédit effectué courant 1989 puisque nos frais financiers sont en baisse d'1/3 par rapport à l'exercice précédent (– 400 000 F)

4) La Dotation logement des instituteurs est versée directement par l'Education Nationale et ne figure plus dans le budget de la Commune sauf pour la part des instituteurs logés.

5) Il convient de tenir compte d'une hausse très faible de la Dotation Globale de Fonctionnement, c'est-à-dire la participation financière de l'Etat au budget de la Commune (seulement + 1,37%) et la Dotation Globale d'Equipement (+1,37% contre 2,40% précédemment).

6) Cet ensemble d'éléments a conduit le conseil municipal a examiner l'évolution des taxes communales : celles ci n'ayant pas été modifiées depuis 1987, les recettes attendues ont augmenté moins vite que le taux d'inflation.

Aussi, afin de maintenir un équilibre entre l'évolution des recettes et des dépenses, le conseil municipal a décidé d'actualiser les taux de nos 4 taxes en tenant compte de l'évolution des bases et de celui du taux d'inflation, soit une progression en 1990 de 3,5 %.

Les taux appliqués en 1990 ont été de 8,99 pour la Taxe d'Habitation 10,35 % pour le Foncier bâti, 29,16% pour le Foncier non bâti et de 12,76 % pour la Taxe Professionnelle.

Comme les bases ont augmentées en moyenne de 2,27%, cela fait en général une augmentation moyenne de 5,8% pour la seule part communale dans chacune des taxes.

Mais l'ensemble de ces taxes bénéficient également au Département et à la Région pour la dotation de leur budget.

Le Département a fait passer son taux de Taxe d'Habitation de 5,33 % à 5,59 % et le Foncier bâti de 5,81 % à 6,09 % soit environ + 5 % ajouté à l'évolution des bases (+ 2,27 %).

Cela fait environ une augmentation de la part départementale de 7,2 à 7,3 %.

La Région Bretagne, qui doit principalement assurer les investissements scolaires des Lycées, a aussi majoré son taux de taxe qui est passé de 1,42 % à 1,54 % pour la taxe d'habitation et de 1,64 % à 1,78 % pour le foncier bâti. Cela s'est traduit pour chacun de nous par une augmentation moyenne de la Région variant de 10,5 % à 11 %.

En définitive cela représente pour chacun des habitants de LOCTUDY une augmentation générale de l'ordre de **6,8% pour la Taxe d'Habitation** et de **5,8% à 6% pour la taxe sur le Foncier Bâti**.

Une augmentation des impôts est toujours quelque chose de déplaisant, mais il convient toutefois de rappeler que les taux appliqués à LOCTUDY sont très modérés et que l'augmentation subie en 1990 est restée en dessous de celle des communes environnantes.

Nous reviendrons au prochain bulletin sur les réalisations en cours ou projetées pour améliorer la qualité de vie à LOCTUDY.

EN MAIRIE

QUESTION SOCIALES

Bientôt la Maison de Retraite-Foyer Logement de LOCTUDY/PLOBANNALEC.

Ce projet de maison de retraite à LOCTUDY est né en 1983, mais il a dormi quelques années, notamment en raison des réponses dilatoires données par l'Institut de France à propos du terrain de Poulpeye.

– L'affaire a été reprise fermement en mai 1989, le Département ayant souhaité que la réalisation se fasse en commun avec PLOBANNALEC. Le Préfet, suite aux délibérations concordantes des deux conseils municipaux, a accepté la création du Syndicat Intercommunal de LOCTUDY-PLOBANNALEC ayant pour objet la réalisation et l'exploitation d'une structure d'accueil pour personnes âgées.

– Celle-ci va se construire sur le terrain de 12000 m2 compris entre Pen Allée et la rocade qui joint la rue du Général de Gaulle et la rue du Général de Penfentenyo.

53 architectes ont soumissionné à l'appel d'offre. 3 dossiers ont été retenus. La construction commence début 1991.

La capacité d'accueil est de 60 lits ainsi répartis :

35 en maison de retraite (dont 10 pour personnes en perte d'autonomie),

20 en foyer-logement,

5 en accueil temporaire.

IL FAUT BIEN DISTINGUER

Une MAISON DE RETRAITE est un établissement public ou privé, assurant l'hébergement définitif des personnes âgées, valides et autonomes. Les repas journaliers sont assurés ainsi que les services essentiels de la vie quotidienne et, éventuellement, une animation. Certaines maisons disposent d'une section de cure médicalisée permettant de dispenser sur place certains soins relativement limités.

Un FOYER-LOGEMENT est un groupe de logements ou de chambres compatibles avec une vie autonome assortie de services collectifs facultatifs. Chaque appartement comprend une kitchenette bien équipée (plaque chauffante, frigidaire, évier, meubles de rangements, etc...) Par contre, les logements sont loués entièrement vides et uniquement à des retraités - chaque pensionnaire apportant son mobilier personnel.

Le Service d'Aide Ménagère à Domicile ADMR (Aide à domicile en milieu Rural)

Créé en 1973 par une équipe de bénévoles, ce service répond à un besoin véritable de la population loctudyste.

Actuellement, 3 bénévoles sont à la tête de cette association.

Présidente : Mme Angèle LE ROUX - Tél : 98.87.41.00

Secrétaire : Mme Marie-Ange BUANNIC - Tél : 98.87.54.77

Les demandes d'aide à domicile sont à présenter soit à l'Association, soit au Service Social de la mairie, qui instruira le dossier.

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, une bénévole de l'Association se rendra à domicile afin d'effectuer les démarches nécessaires.

Le demandeur doit fournir :

a) un certificat médical attestant le besoin d'une aide à domicile,

b) bulletins de pensions ou de retraites (ou derniers talons de versement) ou autres pièces justifiant le montant des ressources.

c) le dernier avis d'imposition ou de non-imposition.

Dans tous les cas, une participation horaire est demandée aux bénéficiaires. Son montant est fixé en fonction des ressources.

En cas de rejet de la demande et avec l'accord de la personne, de sa famille, et de l'association, l'aide-ménagère peut effectuer les services, mais, à tarif plein.

URBANISME

– La Commission d'Urbanisme se réunit très régulièrement et presque tous les quinze jours. Elle a pour attributions :

– l'étude des demandes de permis de construire, instruites ensuite par les Services de l'Equipement

– l'examen et l'approbation des déclarations de travaux :

– l'étude des demandes de certificats d'urbanisme (terrain constructible ou nom) ;

– les déclarations d'intention d'aliéner pour le cas éventuel d'une préemption communale.

Le travail de la commission s'appuie sur le Plan d'Occupation des Sols de 1987 dont les textes, bien que très précis et contraignants, ne s'appliquent pas à tous les cas particuliers.

Il est indispensable de bien situer les lieux dans le détail. Les matières à discussion en commission portent principalement,

– sur l'accessibilité et la viabilité des terrains,

– sur la hauteur des constructions,

– sur le classement des terrains,

– et sur les questions de voisinage et de limites des propriétés.

Plus de 60 permis de construire ont été délivrés sur LOCTUDY entre janvier et octobre.

CULTURE - LOISIRS

– L'Association LAC (LOCTUDY Art-Culture), qui est domiciliée à la Salle des Fêtes, s'est créée en juillet dernier. Elle est un élément essentiel de l'équipement social artistique et culturel de la commune et se propose de développer les activités éducatives et de loisir au bénéfice de la population.

– La photo ci dessus donne un aperçu de la Salle des Fêtes avec son architecture avenante. L'intérieur comporte une salle permettant l'accueil de 400 personnes assises (600 debout) et sonorisée pour les congrès et conférences. Les locaux annexes comprennent deux loges, un vestiaire, un bureau et un bar.

– Le Conseil d'Administration qui gère le LAC est composé d'élus municipaux, de représentants d'associations et prochainement d'usagers.

Le bureau du conseil est formé par 3 représentants d'association (Georges SALAUN, Jocelyne STEPHAN et Yves LE COSSEC) et 2 élus (le maire et son adjoint à la culture, Jean-Louis STEPHAN). L'animateur, Christian QUERE, a la charge des locaux, de l'organisation d'ensemble et de la promotion des activités et spectacles.

– L'été 90 a constitué une période de mise en route et de rodage avec diverses soirées (troupes polonaise et roumaine) et des conférences de type culturel ou professionnel. 22 heures d'activités ont lieu par semaine au profit des Associations, dont danse, théâtre etc...

Renseignements pratiques

Permanences animateur	Adhésion LAC
Mardi et mercredi : après-midi Jeudi : toute la journée Vendredi : après-midi Samedi : matin Tél. 98.87.92.67	– Jeune (moins de 18 ans) : 20 F. – Adulte 50 F. – Famille 70 F. – Association 200 F. L'adhésion donne droit à une réduction de 25% sur les spectacles LAC.

BUDGET PRIMITIF 1990
(en millions de Francs)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Commune	12,2	4,3	16,5
Assainissement	1,6	1,8	3,4
Port Plaisance	0,2	28,00	28,2
	14,00	34,1	48,1

PORT DE PLAISANCE

Le travail s'est poursuivi sur le port de plaisance favorisé par un temps propice.

La suceuse a fonctionné 24 heures sur 24.

Et voici maintenant ce bon présage pour le prochain avenir : un bateau qui s'appelle déjà Port de Loctudy.

TRIBUNE LIBRE

CHOMAGE - EMPLOI

Le pays bigouden n'échappe pas à ce problème grave du chômage.

Pour une population de 51.000 habitants dont 20.000 actifs à peu près il y a 2.000 demandeurs d'emplois officiels. Le tiers de ces demandes sont des jeunes de moins de 25 ans. Ces chiffres émanent de la P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) et de l'A.N.P.E.

Notre canton, regroupant les Communes de Guilvinec, Loctudy, Penmarc'h, Plobannalec et Treffiagat, avait, en 1985, 738 chômeurs. en 1990 il y en 635. C'est une variation intéressante 103 demandeurs d'emploi en moins, mais bien sûr très insuffisante. Ce sont Penmarc'h et Treffiagat qui à eux deux totalisent 90 demandes satisfaites.

Quant à Loctudy, de 140 personnes concernées elle passe à 136 seulement en cinq ans.

Il y a sur ce problème de chômage une inquiétante stabilité, qui n'a pas été suffisamment prise en compte. Ceci concerne pourtant des femmes et des hommes de notre commune. Il serait donc souhaitable que notre municipalité s'investisse davantage dans cette priorité.

On parle beaucoup de port de plaisance, de loisirs, d'animation, de culture, de thalassothérapie, de maison de retraite, c'est bien ; mais trouvera-t-on à Loctudy les personnes compétentes pour tel ou tel travail ? Tous ces demandeurs d'emploi sont-ils prêts à participer à des stages de formation, leur permettant d'assurer au mieux l'activité qui leur sera proposée. Des réponses favorables à ces deux questions sont nécessaires pour diminuer le chômage à Loctudy. La mise en place d'un groupe de travail réunissant municipalité et personnes intéressées au sein d'une commission extra-municipale sensibiliserait notre commune sur l'emploi.

Louis LE ROUX,
Délégué du C.M. de" Loctudy
au Comité Local de l'Emploi.

Statistiques des demandeurs d'emplois

	TOTAL			DECEMBRE 89				
	Janv. 85	Fev. 90	Variation	Hommes	Femmes	-25 ans	25 ans et +	50 ans et +
Guilvinec	155	146	-9	59	87	43	79	24
Loctudy	140	136	-4	43	93	48	76	12
Penmarc'h	263	196	-67	73	123	58	104	34
Plobannalec	95	95	0	32	63	33	48	14
Treffiagat	85	62	-23	26	36	17	31	14
TOTAL	738	635	-103	233	302	199	338	98

Après la sécheresse, une information sur l'eau par Michel CORNEC.

L'eau du robinet

La desserte en eau potable des populations de nos cantons traduit l'effort considérable accompli ces vingt dernières années pour améliorer le réseau public.

L'eau distribuée doit répondre a des exigences de qualité. Par ailleurs, les besoins en eau potable augmentent.

Les aspects qualificatif et quantitatif sont donc les deux facettes étroitement liées d'un seul et même problème. Les années 1989 et 1990 ont d'ailleurs consacré l'eau comme enjeu de premier ordre pour notre région. La sécheresse, ainsi que les travaux et initiatives destinées à offrir une eau de qualité, ont montré le prix attribué à cet enjeu.

Si dans nos cantons «qualité et quantité» ont été pratiquement maîtrisées, il n'en demeure pas moins que la viligance s'impose. Un effort soutenu doit être consacré aux mesures de prévention des diverses pollutions. Par ailleurs la transparence de l'information pour la publication des résultats d'analyses doit être assurée. C'est une exigence fondamentale de notre époque de devoir garantir aux consommateurs une eau de qualité.

D'où vient l'eau que nous buvons ?

Ouvrir le robinet et faire couler l'eau est devenu pour chacun de nous le plus naturel des gestes. Mais pour que l'eau remplisse notre baignoire ou notre cafetière, il a fallu la produire, la transporter, la distribuer ; ce que fait la Cise.

Quelques 38.790 habitants (pour 21.600 abonnés) du Sivom de Pont-l'Abbé qui couvre 13 communes, ont consommé en 1989, 3,7 millions de m3 d'eau.

Notre eau potable provient de sources d'approvisionnement différentes, à savoir : la rivière de Pont-l'Abbé, plus deux ruisseaux de Ploneour et surtout le barrage de Moulin-Neuf créé après la sécheresse de 1976. Celui-ci a une superficie de 50 Ha et une réserve de 1,3 millions de m3.

Les eaux de surface ou souterraines sont impropres à la consommation humaine. Elles subissent alors un traitement à l'usine de Bringall à Pont-l'Abbé. Après le traitement, l'eau doit être transportée et distribuée. A cette fin, c'est une énorme toile d'araignée de canalisations qui est enfouie sous nos pieds. (750 km au niveau du Sivom et 80 km pour Loctudy).

Ce tableau des analyses récemment faites montre que les moyennes sont, parfois de très loin, inférieures aux normes admissibles pour chaque teneur.

Questions souvent posées :

a) L'eau du robinet est-elle potable ?

Tout-à-fait. La qualité de l'eau est très bonne. Les analyses le prouvent.

b) Le problème des nitrates est-il inquiétant ?

Non. Le taux des nitrates dans l'eau du robinet reste inférieur au seuil admis par le ministère de la Santé, mais il convient de rester très vigilant en la matière. D'autre part, il faut savoir que l'on avale autant de nitrates en consommant des légumes qu'en buvant l'eau du robinet.

c) Une eau de toute confiance ?

Alors l'eau du Sivom ? Force est de constater qu'elle est reste de bonne qualité. Les habitants du Sivom sont alimentés par une eau sévèrement contrôlée. Par le laboratoire du Syndicat de Pont-l'Abbé tout d'abord ; puis par un laboratoire agréé par l'Etat, le cabinet Saunier de Rennes ; également par la D.D.A.S.S. qui effectue des prélèvements réguliers.

Ces analyses attestent que l'eau du robinet est potable et que sa qualité s'est améliorée depuis la fermeture de la pisciculture Furic de Moulin Callac.

Un soin attentif est porté à la protection de l'eau brute. Diverses mesures d'épendage (sulfate de cuivre) et d'injection d'air dans la réserve s'ajoutent aux prélèvements et contrôles réguliers en divers points du réseau.

Quelques chiffres sur le Sivom de Pont-l'Abbé

13 communes	St-Jean Trolimon	Plomeur
Ploneour	Pont-l'Abbé	Loctudy
Plobannalec	Treffiagat	Combrit
Penmarc'h	Ile-Tudy	Tréguennec
Guilvinec	Tréméoc	

Nombre d'habitants :
Sivom 38.793
Loctudy 3.644 (9,3%)

Abonnés de Loctudy : 2.790

Consommation d'eau :
3.7 millions de m3 en 1989 dont 400 000 m³ au mois d'août.

Prix : pour une consommation de 100 m3 par an, le m3 revient à presque 10 F T.T.C.

– Pour une ménage sans enfant, on considère que la consommation annuelle est d'environ 152 m3.

Analyse	Normes Admissibles	Moyenne du dernier trimestre	Commentaires
Le ph	6,5 à 9	8,6	Le ph mesure l'acidité de l'eau. Un ph neutre est égal à 7.
La dureté	50	12	La dureté traduit la minéralisation de l'eau. Elle est faible, l'eau distribuée n'est pas agressive. Les adoucisseurs sont inutiles.
L'ammoniaque	0,5	0	L'ammoniaque provient des eaux usées situées en amont des usines de traitement.
Les nitrites	0,1	0	Les nitrites proviennent de la dégradation des nitrates. Il sont très dangereux.
Les nitrates	50	21	Les nitrates sont le produit de la dégradation des engrais azotés, qu'ils soient chimiques ou organiques (lisiers).
L'aluminium	0,2	0,08	L'aluminium peut apparaître après un traitement des eaux par le sulfate d'aluminium. Dangereux pour les dialysés.
Le fer	0,2	0,03	Le fer provient surtout de la dégradation des conduites. Dangereux en grande quantité.

En conclusion, ayons conscience que l'eau c'est la vie...
Pour protéger la vie, ne gaspillons pas l'eau

ETAT CIVIL EN 1990

(du 1er janvier à la dernière date indiquée)

NAISSANCES : 37

10 janvier	Gwendal Cagnat,	71, rue Sébastien Guiziou
12 janvier	Matthieu Poulelaquen	Kerfriant
18 janvier	Bénédicte Goby	17, rue des Mouettes
30 janvier	Benjamin Le Bourhis	Tréguido
4 février	Floriane Briec	6, rue du Port
5 février	Christophe Le Garrec	Tréguido
6 février	Claire Andro	15, rue Jules Ferry
8 février	Solène Douce	6, rue du Port de Larvor
12 février	Steven Guennec	Stang-ar-Goff
27 février	Axel Laurent	rue du Beau Rivage
27 février	Sandrine Vigouroux	14, rue des Primevères.
2 mars	Elsa Le Calvez	Kérouyen
2 mars	Charlotte Maréchal	37, rue de Glévian
15 mars	Styven Le Lay	2, lotissement de Pratouarc'h
20 mars	Florian Gueguen	10, lotissement de Kergolven
29 mars	Sullivan Firmin	1, lotissement de Pratouarc'h
15 avril	Alyssa Daniel	Ty-Coat
23 avril	Jérémy Martin	Route de Kerléo
26 avril	Alexandra Gaigné	46, rue des Sables Blancs
28 avril	Romain Struillou	7, lotissement de Pratouarc'h
5 mai	Briag Chaluleau	rue de Prat an Asquel
7 mai	Morgane Bourny	Kerbernès
26 mai	Justine Andro	4, résidence des Sables Blancs
29 mai	Samuel Queffelec	15, résidence des Primevères
13 juillet	Guillaume Thomas	lotissement de Stang-ar-Goff
20 juillet	Yohann Quiniou	34, rue du Grand Large
21 juillet	Morgane Coquet	3, rue de la Palue
30 juillet	Julien Le Corre,	3, rue des Tulipes
10 août	Clémentine Jan,	4, résidence de Kerandouin
17 août	Yann Carval	Pen Allée
21 août	Jordan Bargain	1, Pavillon Jules Ferry
28 sept.	Marine Piquemal	Kermenhir
1er octobre	Aurélien Fourdan	Kervéréguen
10 octobre	Guilhem Fave	1, lotissement de Kergolven
12 octobre	Brendan Carn	plage de Radennec
23 octobre	Anthony Coic	16, lotissement de Beaufond
25 octobre	Yann Struillou	9, rue du Général de Gaulle

MARIAGES : 23

17 mars	Marc Robert et Isabelle Cariou
30 mars	Bertrand Le Reun et Claude Frottin
7 avril	Patrick Quiniou et Nathalie Quiniou
7 avril	Denis Cayet et Florence Paulin
5 mai	Pascal Bauduret et Armelle Yvin
26 mai	Jean-Marc Goger et Véronique Décaudin
2 juin	Stéphane Batteux et Pascale Héno
2 juin	Ronan Le Saëc et Valérie Guirriec
2 juin	Ronan Bodéré et Patricia Le Bleis
16 juin	Jean-François Charles et Françoise Hameury
16 juin	François Le Lay et Corinne Perrad
21 juin	Bernard Chever et Fabienne Le Reun
23 juin	Christian Derrien et Catherine Le Gall
28 juin	Jacky Cariou et Florence Autret
12 juillet	Bernard Le Bon de Lapointe et Véronique Masson
13 juillet	Jean-Jacques Nedelec et Françoise Gerstel
28 juillet	Gilles Queffurus et Marie-Sophie Chever
4 août	Frédéric Chavet et Catherine Guiziou
9 août	Philippe Queffelec et Christine Troadec
25 août	Jacques Perennec et Véronique Visbecq
13 sept.	Christophe Le Moan et Françoise Le Cloarec
15 sept.	Jean-François Le Faou et Danièle Le Pape
22 sept.	Alain Le Floch et Patricia Tanniou.

Les familles néchappent pas à la succession des joies et des peines.

Les Loctudystes souhaitent ici la bienvenue à ceux de l'avenir et n'oublient pas ceux qui sont partis.

DECES : 44

4 janvier	Marie Jeanne Cossec épouse Volant, 80 ans
16 janvier	Rémy Le Lay, 59 ans
24 janvier	Georges Mariel, célibataire, 47 ans
29 janvier	Fernande Six veuve Gentric, 81 ans
2 février	Alexis Queffelec, 81 ans
5 février	Marcel Le Reun, 83 ans
27 février	Corentine Bechennec, célibataire, 71 ans
2 mars	Joséphine Kervision veuve L'Hénoret, 91 ans
6 mars	Jean-Pierre Roussel, 87 ans
11 mars	Jean-Pierre Cariou, 60 ans
13 mars	Yves Le Bleis, 82 ans
3 avril	Yvonne Bescond épouse Rolland, 82 ans
11 avril	Simone Le Berre veuve Keraudren, 63 ans
23 avril	Odette Maréchal épouse Garrec, 51 ans
24 avril	Gabrielle Balouin, célibataire, 70 ans
24avril	Laurent Volant, célibataire, 54 ans
26 avril	Marie Jeanne Le Brun veuve Cariou, 91 ans
12 mai	Marie Bechennec, célibataire, 78 ans
14 mai	Anne-Marie Tareau veuve Cloarec, 95 ans
22 mai	Jean-Marie Rolland, 85 ans
22 mai	Gustave Chotard, 80 ans
31 mai	Emile Farcy, 81 ans
9 juin	Pierre Le Bronze, 79 ans
19 juin	Sullivan Firmin, 2 mois
21 juin	Catherine Bernard veuve Guirriec, 80 ans
22 juin	Hervé Laouénan, 72 ans
28 juin	Marie-Louise Maréchal veuve Volant, 78 ans
30 juin	Michel Le Trilly, 53 ans
14 juillet	Robert Joncour, 71 ans
16 juillet	Sylvie Carré veuve Guivarch, 63 ans
13 juillet	Marie-Louise Guirriec, célibataire, 84 ans
5 août	Claude Henri Bernard, 68 ans
18 août	Geoffroy Drouet, 70 ans
1er septembre	Yves Le Reun, 87 ans
14 septembre	Jacques Cariou, célibataire, 25 ans
14 septembre	René Corré, 83 ans
17 septembre	Marie Durand veuve Guiziou, 76 ans
1er octobre	Marie-Louise Le Floch veuve Guillamet, 88 ans
7 octobre	Dany Kermagoret épouse Le Guillou, 37 ans
8 octobre	Marie-Françoise Quintin veuve Chrétien, 85 ans
15 octobre	Jean-Louis Le Reun, 67 ans
22 octobre	Ferdinand Nedelec, 74 ans
2 novembre	Mathilde Cariou veuve Cariou, 85 ans
4 novembre	Jean Corentin Béchennec, 84 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

Entretien - Dépannage
Chaudière Fioul et Gaz

Entreprise Philippe COQUET

A VOTRE SERVICE

3, Rue de la Palue - 29750 LOCTUDY
☎ 98.87.47.34

COOP de LOCTUDY

VETEMENTS - ACCASTILLAGE

Guy Cotten
Saint James
K-Way
Levi's

SUPERMARCHÉ **banco**

M. et Mme DIASCORN

9, rue Sébastien-Guiziou

PARKING :
rue du Commandant-de-Carfort

Tél. : 98.87.40.35 **29750 LOCTUDY**

A votre service

COUVERTURE - ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

Entreprise Jean Le Pape
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Couverture d'Angers

«Hent-Croas»
29125 LOCTUDY
☎ 98.87.51.06

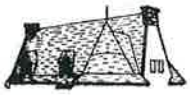

SIRET 303 517 288 00021

NEUF ET RESTAURATION
ETUDES - PROJETS - DEVIS

CREPERIE DE GLEUT-VIAN
A LA FERME

Tél. : 98.87.53.76
MADAME HENAFF - 29750 LOCTUDY

DEGUSTATION DANS SON CADRE ANCIEN

CUISINES Bilien

FABRICANT INSTALLATEUR

LOCTUDY — Tél. : 98.87.45.96

MEUBLES
Agencements - Décoration - Literie

Ets POCHAT

France - Chauffage

Fioul domestique
Plomberie - chauffage - sanitaire
ENTRETIEN CHAUDIERES RAMONAGE DEPANNAGE

PLONEOUR
LANVERN

98.82.33.33

vous dépanne tous les jours, même le dimanche entre le 15 novembre et le 15 mars

Publicité, maquette et impression : Editions EPSILON, 36, rue des Etats-Généraux, 78000 Versailles - Tél : 16(1)39.53.96.03 - 0131.02 - 1991-20-1,6-IMP.B

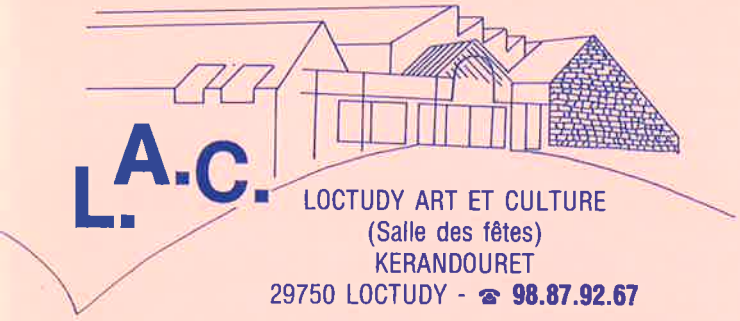

LOCTUDY ART ET CULTURE
(Salle des fêtes)
KERANDOURET
29750 LOCTUDY - ☎ **98.87.92.67**

CAP sur le L.A.C.

1er SEMESTRE 1991

CONCERTS et SPECTACLES

DIMANCHE 10 FEVRIER	17 H	**CONCERT CLASSIQUE :** Flûte et Guitare, par l'ENSEMBLE INSTRUMENTAL D'ARMOR : A. EHKIRCH et M. GRIZARD Oeuvres de GIULIANI, FAURE, BARTOK, DENISOV...	60 F Adhérent : 50 F
SAMEDI 16 MARS	21 H	**SOPHIE LARZUL** Chanson Française Compositions personnelles	40 F Adhérent : 30 F
DIMANCHE 7 AVRIL	17 H	ATELIER **THEATRE** de FOUESNANT Deux pièces : ''LES BONNES'' - ''LA GRANDE SAUTERIE''	30 F Adhérent : 20 F
SAMEDI 11 MAI	21 H	CONCERT de **JAZZ** avec : ''BATUCAJAZZ'' Quintette - Inspiration Brésilienne	50 F Adhérent : 40 F
VENDREDI 21 JUIN	21 H	**FETE de la MUSIQUE** (Contact au : 98.87.92.67 pour groupes, artistes ou simples amateurs)	Entrée gratuite

ANIMATIONS ENFANTS

LUNDI 18 MARDI 19 FEVRIER	14 H 30 à 17 H 30	**STAGE THEATRE** avec Maryse GILBERT. (5 - 12 ans) Le 18 : LE CLOWN - Le 19 : L'IMPROVISATION (inscriptions avant le 10 février au L.A.C.)	70 F les 2 jours Goûter compris Adhérent : 60 F
MERCREDI 27 FEVRIER	13 H 30 à 17 H 30	SORTIE à **OCEANOPOLIS** (7 - 12 ans) (réservations avant le 17 février au L.A.C.)	60 F Goûter compris Adhérent : 50 F
MERCREDI 27 MARS	16 H à 17 H 30	FILM **"YAABA"** (6 - 12 ans) Conte sur la tolérance	25 F Adhérent : 20 F
LUNDI 22 MARDI 23 AVRIL	14 H 30 à 17 H 30	**STAGE THEATRE** avec Maryse GILBERT. (5 - 12 ans) Le 22 : THEATRE ET MOTS - Le 23 : LE CLOWN (inscriptions avant le 14 avril au L.A.C.)	70 F les 2 jours Goûter compris Adhérent : 60 F
Du 22 AVRIL au 4 MAI (35 Heures)	13 H 30 à 17 H 30	**INITIATION A LA VIDEO** (10 - 14 ans) 9 après-midi - 1 camescope pour 4 stagiaires (inscriptions avant le 31 mars au L.A.C.)	350 F Adhésion et Goûter compris
MERCREDI 29 MAI	13 H 30 à 17 H 30	SORTIE **" BALNEIDES"** Fouesnant (6 - 14 ans) (réservations avant le 19 mai au L.A.C.)	35 F Goûter compris Adhérent : 30 F

EXPOSITION

22 AVRIL au 3 MAI	Tous les jours de 13 H 30 à 18 H	EXPOSITION de **"TAPISSERIES DES INDIENS DE L'AMERIQUE LATINE"** Conférences, projections, panneaux, viendront compléter cette exposition	Entrée gratuite